

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
23	23	23

Date de convocation 17 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un mars à dix heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu au Centre associatif de Warmeriville, sous la présidence de **Patrice MOUSEL**, Maire.

Présents : **BIANCHI Thierry, BOTTE Sophie, CHARBEAUX Armelle, CHARBEAUX Thimothee, COTTARD Gwenaelle, COUILLEZ Robert, DAVIAUD Jérôme, DOBIGNY Myriam, DOUSSAINT Nadia, FERY Corinne, GAIDOZ Hervé, GRIFFON Pol, HECQUET Anne, LAURENCE Lanvegin, LO MAURO Joan, LOPES Sébastien, MASSICOT Fabien, MENU Maxime, MOUSEL Patrice, NOEL Sandrine, RICHARD Daniel, SANHAJI Amélie, VIRGINIE Beaudé.**

Absents : .

Représentés : .

Monsieur CHARBEAUX Thimothee a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Composition de la commission d'appel d'offres
N° de délibération : 12_2026

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
23	0	23	0	0	0

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1414-2, L. 2121-21 et D. 1411-3 et suivants ;

Considérant que les marchés d'un montant supérieurs aux seuils européens doivent être attribués par une commission d'appel d'offres dont il convient d'en élire les membres ;

Considérant que la commission d'appel d'offres est composée du maire, président, et de trois membres titulaires et autant de suppléants élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Les listes suivantes ont déposé leur candidature :

Président : Patrice Mousel

Titulaires : Daniel Richard, Fabien Massicot, Joan Lo Mauro

Suppléants : Pol Griffon, Hervé Gaidoz, Amélie Sanhaji

Il a ensuite été procédé à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins : 23

Nombre de suffrages exprimés : 23

L'unique liste déposée obtient 23 voix. Elle obtient ainsi 3 sièges de titulaires et 3 sièges de suppléants

Ont été proclamés élus titulaires :

Daniel Richard, Fabien Massicot, Joan Lo Mauro

Ont été proclamés élus suppléants :

Pol Griffon, Hervé Gaidoz, Amélie Sanhaji

Fait et délibéré les jour, mois et an
susdits.

Affiché le 23 mars 2026

Pour extrait conforme

Patrice MOUSEL, Maire

Le Maire
Patrice MOUSEL

Patrice MOUSEL
2026.03.26 10:17:28 +0100
Ref:10706155-16143826-1-D
Signature numérique
le Maire